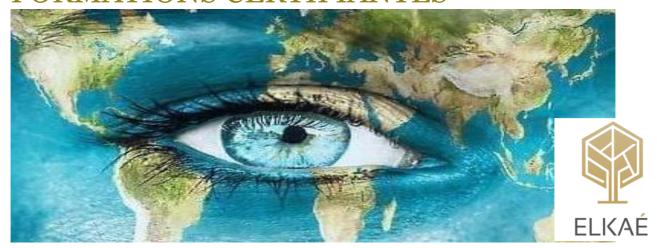
FORMATIONS CERTIFIANTES



Professionnaliser la relation d'aide dans une prise en charge globale, d'une personne fragilisée, en structure, à domicile et en institution publique.

Devenir un professionnel en Relation d'Aide, cela ne s'improvise pas, cela se vit au-delà de la bonne volonté ou de la prise de conscience d'un engagement professionnel. Il est donc indispensable d'acquérir des outils professionnels et de connaître sa part de subjectivité dans la relation.

Ainsi, découvrir les différents champs et les limites de la relation d'aide, cheminer dans une démarche résolument humaniste, s'impliquer dans la relation sans s'oublier.

Cette formation permet de clarifier ses motivations professionnelles, de confronter les représentations que chacun se fait de la relation d'aide, de voir comment cela influe sur la relation et d'élargir ses représentations pour trouver une posture plus juste et plus aidante.

Connaître les postulats humanistes qui sous-tendent cette méthode de la relation d'aide permet au professionnel de maintenir une écoute de qualité dans une démarche d'accompagnement d'un processus, sans jugement du contenu de la relation. Cadrant le contexte professionnel, elle permet surtout de mettre à jour les limites que l'aidant peut rencontrer, tant les siennes propres que celles de la personne fragilisée, dans un contexte bien précis. Ainsi cette formation permet aux professionnels d'étayer la dimension déontologique et éthique de la pratique de la relation d'aide ou de la prise en charge d'une personne fragilisée, en professionnalisant leur approche.

Organisation de la formation	
Public concerné	Aides-soignantes, AMP, auxiliaires de vie, infirmières,
	psychologues, chefs de service, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, professions libérales, médecins, gendarmes et policiers,
	etc
Durée	70 heures, soit 10 jours, de formation en présentiel, sur 6 mois, à
	raison de 2 jours par mois.
Prérequis	Professionnels qui côtoient les personnes vulnérables, des
	victimes, des aidants, des patients, résidents, usagers,
	bénéficiaires.
Certification	Répertoire spécifique – France COMPETENCES-
Nombre de places	14 par groupe à 16 maximum
Contact	<u>Catherine.villepreux@elkae.fr</u> ou 0617305208

FORMATIONS CERTIFIANTES



Objectifs spécifiques de la formation :

- Acquérir les compétences nécessaires pour conduire des entretiens d'écoute en respectant un cadre adapté à des objectifs préalablement déterminés.
- Définir un cadre professionnel explicite et les spécificités de l'entretien de relation d'aide.
- Acquérir les techniques de l'écoute spécifiques à la relation d'aide.
- Gérer les imprévus de l'entretien (émotions, demandes décalées, agressivité, jeux de pouvoir, etc.).
- Garder une juste distance dans la relation d'aide.
- Définir les objectifs de l'entretien en relation d'aide.

Approfondir les postulats humanistes pour définir la relation d'aide.

- Définir les piliers sur lesquels prend appui la posture du professionnel en relation d'aide.
- Repérer le processus au cours de l'entretien pour se positionner de façon adéquate.
- Distinguer aide et accompagnement.
- Développer une posture juste et aidante ajustée à la singularité de la situation en cours.
- Maintenir une écoute de qualité malgré des référentiels de valeurs différents.
- Élargir ses représentations pour garder une posture juste et aidante.



BLOC 1:

Identifier les caractéristiques de son profil en tant que professionnel aidant afin de définir ses besoins (physiologiques, psychiques, affectifs, spirituels) ses attentes et ses peurs, en maitrisant les outils de l'auto-évaluation et de la communication (verbale et non verbale) afin de gérer ses émotions lors d'une relation d'aide

BLOC 2:

Se détacher d'une émotion forte face à une personne accompagnée dans situation complexe, en se distinguant de l'autre, afin de garder toute objectivité dans la relation l'aide

BLOC 3:

Identifier et utiliser ses propres ressources intérieures, dans une approche centrée solution, afin de les mobiliser dans la relation d'aide

BLOC 4

Déterminer le cadre légal de son intervention, en informant la personne accompagnée et en mobilisant les professionnels concernés (médecins, infirmières, spécialistes,...) afin d'organiser une prise en charge globale

BLOC 5:

Adopter la posture d'aidant professionnel, dans la prise en charge globale, afin d'être identifié comme personne ressource, pour relayer, partager, transmettre, informer, soutenir, échanger, écouter, avec la personne accompagnée et ses proches

